

LES FAMILLES DE MOLECULES QUANTIFIEES

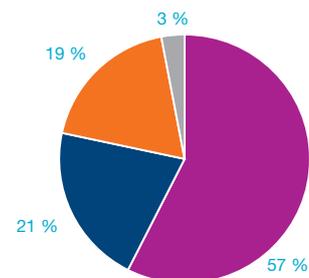
Sur les 371 molécules recherchées en 2012, 134 ont été quantifiées au moins une fois.
La part des herbicides reste, comme les années précédentes, prédominante.

Herbicides
77 molécules

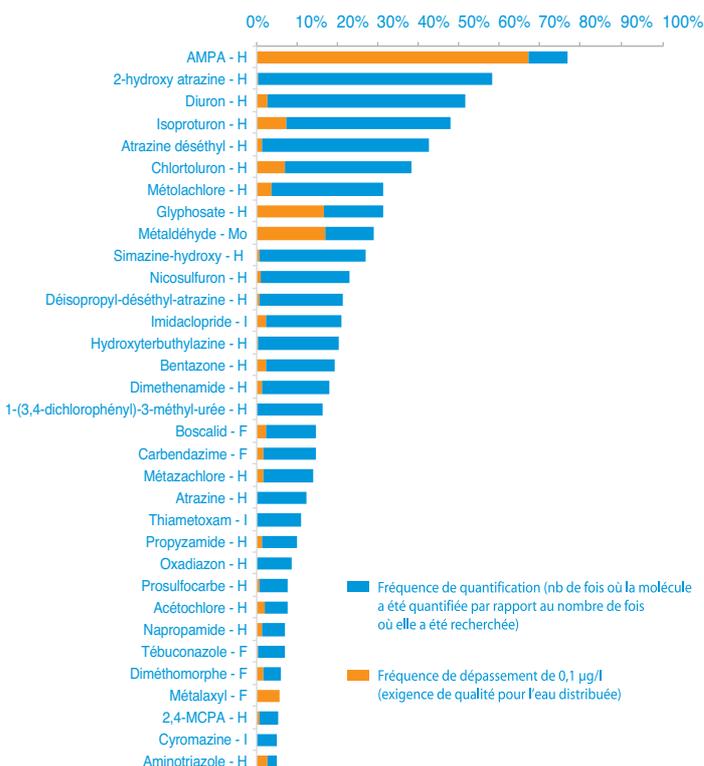
Fongicides
28 molécules

Insecticides
25 molécules

Autres
4 molécules



LES MOLECULES LES PLUS FREQUEMMENT QUANTIFIEES



Remarque : parmi ces 33 molécules, 3 molécules présentent une forte à très forte écotoxicité : le diuron, l'acétochlore et le prosulfocarbe.

33 molécules ont été quantifiées dans au moins 5% des prélèvements (27 en 2011, 21 en 2010, 23 en 2009) et sont principalement des herbicides ou des molécules de dégradation d'herbicides.

L'AMPA, molécule de dégradation du glyphosate, reste toujours la molécule la plus souvent quantifiée. Cette molécule est présente dans plus de 70% des prélèvements depuis 2005 (76 % en 2012, 86% en 2011, 83% en 2010) et à des concentrations presque systématiquement supérieures à 0,1 µg/l.

D'autres herbicides ou leur molécule de dégradation, sont également très souvent présents :

- le 2-hydroxy atrazine, l'atrazine déséthyl et le déisopropyl-déséthyl-atrazine, 3 molécules de dégradation de l'atrazine, herbicide maïs interdit depuis fin 2003 ;

- la simazine hydroxy, molécule de dégradation de la simazine, herbicide interdit également en 2003 ;

- l'isoproturon, herbicide céréales ;

- le diuron, interdit depuis décembre 2008, en usage phytosanitaire mais toujours utilisé comme biocide (démoussant toitures...) ;

- le glyphosate, herbicide tous usages, est présent dans 16% des prélèvements à des concentrations supérieures à 0,1 µg/l.

2 fongicides ont également été quantifiés dans au moins 10% des échantillons : le boscalid (légumes, vigne, pommes et céréales) et le carbendazime.

2 insecticides ont également été quantifiés dans au moins 10% des échantillons : l'imidaclopride (céréales, légumes, vigne, fruits, arbres et arbustes) et le thiametoxam (légumes, fleurs, vigne, arbres et arbustes).

Le métaldéhyde, molluscicide, est quantifié dans près de 29% des prélèvements dont 17% à des concentrations supérieures à 0,1 µg/l.

CONCENTRATION MOYENNE DES MOLECULES LES PLUS QUANTIFIEES ET PICS

En 2012, 2 molécules parmi celles de la liste ci-dessus ont dépassé le seuil de 2 µg/l* :

- l'AMPA : 7 fois sur la Sanguèze, 1 fois sur l'Aubance et la Sèvre Nantaise,
- le diméthomorphe 1 fois sur la Sanguèze.

A noter : d'autres molécules, plus rares (hors liste des 33 les plus fréquentes), ont également dépassé en pic cette valeur de 2 µg/l : le 2,4D(H) sur l'Oudon (2,43 µg/l), le métamitron(H) (2,91 µg/l) sur le Thouet, le méthyl-isothiocyanate sur l'Ognon (2,10 µg/l), métabolite du metam-sodium (traitements généraux).

* Rappelons qu'une eau brute présentant des dépassements trop fréquents de 2 µg/l par molécule ne peut être utilisée pour la production d'eau potable et que des dépassements de 0,1 µg/l par molécule nécessitent un traitement spécifique.

Molécules Familles	Max* µg/l	Moy.** µg/l	Stations sur lesquelles a été enregistrées les maximums	Principales utilisations : cultures et non agricoles
AMPA - H	30,50	0,42	la Sanguèze au Pallet	Toutes - Molécule de dégradation du glyphosate
Métaldéhyde - Mo	1,22	0,19	le Loir sur le tronçon Seiche	Toutes
Diméthomorphe - F	2,37	0,14	la Sanguèze au Pallet	Légumes, arbustes et vigne
Aminotriazole - H	0,40	0,13	le Layon à Chaufonds	Vigne, fruits et zones non agricoles
Glyphosate - H	0,90	0,13	l'Auzance à Vairé	Toutes
Acétochlore - H	0,48	0,09	le Don à Guéméné-Penfao	Maïs
Boscalid - F	0,48	0,06	l'Ognon aux Sorinières	Légumes, vigne, pommes et céréales
Chlortoluron - H	0,77	0,06	l'Evre à Saint-Florent-le-Vieil	Céréales
Isoproturon - H	0,75	0,06	l'Evre à Saint-Florent-le-Vieil	Céréales
Bentazone - H	0,23	0,06	l'Authion aux Ponts-de-Cé	Céréales, maïs et prairie
Propyzamide - H	0,30	0,06	le Loir à Nogent-sur-Loir	Légumes, vigne, fruits, arbres et arbustes
Napropamide - H	0,24	0,05	l'Ognon aux Sorinières	Légumes, colza, fruits, arbres et arbustes
Métolachlore - H	0,72	0,05	l'Ognon aux Sorinières	Maïs
Imidaclopride - I	0,95	0,05	le Thouet à Chacé	Céréales, légumes, vigne, fruits, arbres et arbustes
2,4-MCPA - H	0,20	0,05	l'Evre à Saint-Florent-le-Vieil	Céréales, fruits et gazon
Métazachlore - H	0,84	0,05	le Loir à Nogent-sur-Loir	Céréales et légumes
Carbendazime - F	0,45	0,05	la Sanguèze au Pallet	Non autorisé depuis 2008
Métalaxyl-M - F	0,22	0,05	le Layon à Chaufonds	molécule de dégradation du Thiophanate-méthyl Légumes et fleurs

* Maximum des quantifications sur les 38 stations et tronçons

** Moyenne des quantifications

LES CUMULS DE PESTICIDES PAR PRELEVEMENT

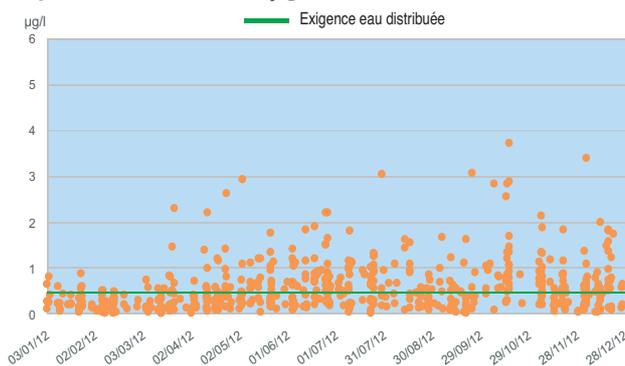
Pour près de 44% des mesures en cours d'eau, les cumuls ont dépassé le seuil de 0,5 µg/l*

(55% en 2011, 50 % en 2010, 60 % en 2009, 45% en 2008).

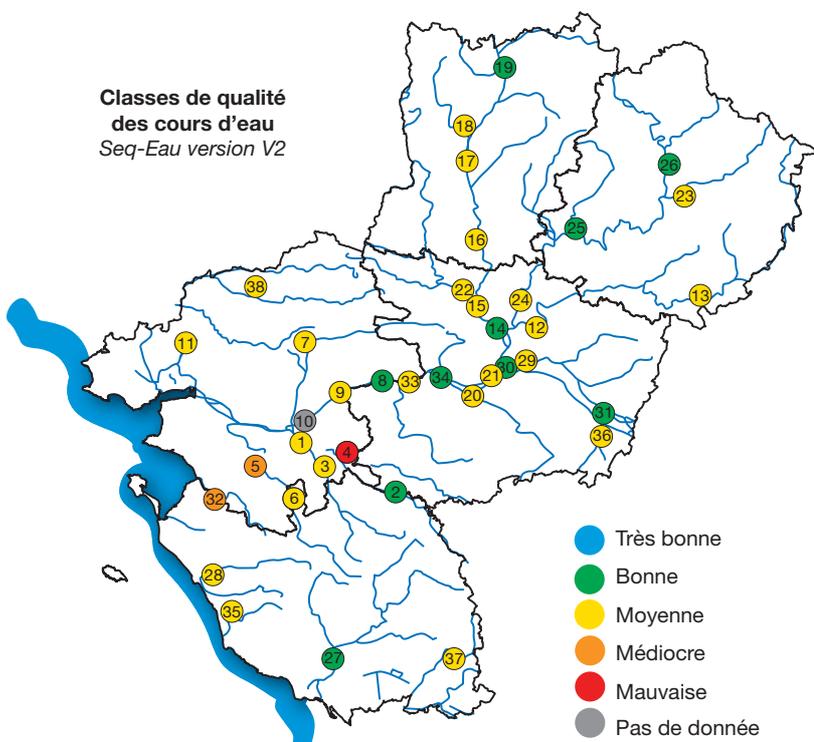
Des cumuls supérieurs à 5 µg/l* ont été mesurés 7 fois en 2012 sur :

- la Sanguèze au Pallet à 6 reprises : en janvier, février, mars, juillet, août et septembre,
- le Thouet à Chacé en juin.

* Rappel : en matière d'eau potable, une eau brute présentant des dépassements trop fréquents de 5 µg/l pour le cumul des pesticides ne peut être utilisée pour la production d'eau potable et des dépassements de 0,5 µg/l pour le cumul des pesticides nécessitent un traitement spécifique.



IMPACT DES PESTICIDES SUR LA QUALITÉ DES COURS D'EAU



Numéro	Cours d'eau	Station/tronçon	2008	2009	2010	2011	2012
1	Sèvre Nantaise	Vertou					
2	Sèvre Nantaise	Le Longeron					
3	Maine	Château-Thébaud					
4	Sanguèze	Le Pallet					
5	Ognon	Les Sorinières					
6	Boulogne	Rocheservière					
7	Erdre	Nort-sur-Erdre					
8	Loire	Ancenis					
9	Loire	Mauves-sur-Loire					
10	Loire	Nantes					
11	Brivet	Pontchâteau					
12	Loir	Tronçon Seiches-s/Loir					
13	Loir	Nogent-sur-Loir					
14	Mayenne	Montreuil-Juigné					
15	Mayenne	Le Lion d'Angers					
16	Mayenne	Tronçon Château-Gontier					
17	Mayenne	Laval/Changé					
18	Ernée	Andouillé					
19	Colmont	Haie-Traversaine					
20	Layon	Chaufedonds					
21	Aubance	Murs-Erigné					
22	Oudon	Andigné					
23	Huisne	Le Mans					
24	Sarthe	Tronçon Château neuf					
25	Vègre	Asnières-sur-Vègre					
26	Sarthe	Neuville-sur-Sarthe					
27	Lay	La Claye					
28	Vie	Fenouiller					
29	Authion	Les Ponts-de-Cé					
30	Loire	Les Ponts-de-Cé					
31	Loire	Saumur					
32	Falleron	Bois-de-Céné					
33	Evre	Saint-Florent-le-Vieil					
34	Loire	Montjean-sur-Loire					
35	Auzance	Vairé					
36	Thouet	Chacé					
37	Vendée	Fontenay-le-Comte					
38	Don	Guéméné-Penfao					

■ Pas de donnée réalisée
Les classes de qualité n'ont été calculées que quand on disposait d'au moins 10 valeurs pour la station.

En 2012, la majorité des stations et tronçons ont été de qualité moyenne (24 stations et tronçons sur les 37 comportant assez de valeurs pour le calcul – 10 valeurs –, soit 65%) et aucune station ne s'est classée en très bonne qualité.

Dix stations ont été de bonne qualité : la Colmont à la Haie-Traversaine, la Vègre à Asnières-sur-Vègre, la Sarthe à Neuville-sur-Sarthe, la Mayenne à Montreuil-juigné, la Loire aux Ponts-de-Cé, la Loire à Saumur, la Loire à Montjean-sur-Loire, la Loire à Ancenis, la Sèvre Nantaise au Longeron et le Lay à la Claye.

Deux stations ont été classées en qualité médiocre (4 en 2011, 3 en 2010, 1 en 2009, 2 en 2008) : L'Ognon aux Sorinières et le Falleron à Bois-de-Céné.

Une station a été classée en mauvaise qualité (4 en 2011, 1 en 2010, 0 en 2009, 1 en 2008) : la Sanguèze au Pallet.

Remarque : la méthode SEQeau (Système d'Evaluation de la Qualité de l'Eau) traduit l'aptitude de l'eau à la biologie et aux usages eau potable, loisirs et sports aquatiques. La version V2 du Seq-Eau a été retenue pour l'évaluation de la qualité de l'eau. Cette méthode ne permet pas d'évaluer le bon état chimique de l'eau au titre de la Directive Cadre sur l'Eau. Il sera évalué lorsque les outils seront disponibles. La méthode SEQ est sensible à l'effort de recherche de certaines molécules ; l'ajout d'un seul résultat de mesure peut parfois faire changer la classe de qualité.

Répartition annuelle des classes de qualité

